



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

canaux

Question écrite n° 128498

Texte de la question

Mme Geneviève Gaillard attire l'attention de Mme la ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement sur la nécessité de mettre en phase le réseau navigable français avec les objectifs de développement du transport fluvial. En effet, les navigants français déplorent bien souvent l'état d'entretien des voies navigables, en décalage complet avec celui de leurs partenaires néerlandais, qu'il s'agisse du réseau à grand gabarit ou du réseau « Freycinet » qui s'envase peu à peu, limitant le tonnage transportable et de ce fait la compétitivité des transports. Les bateliers français s'interrogent également sur le plan global de développement du réseau (élargissement des voies, nouvelles voies), au-delà des projets « Seine-Nord-Europe » et « Saône et Moselle », dont l'idée court depuis bien longtemps. Alors que le Grenelle de l'environnement s'est donné pour ambition de faire passer la part modale du non routier et du non aérien de 14 % à 25 % à échéance 2022, elle souhaiterait connaître les grandes lignes du plan de restauration et de modernisation du réseau français qui permettra d'atteindre cet objectif.

Données clés

Auteur : [Mme Geneviève Gaillard](#)

Circonscription : Deux-Sèvres (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 128498

Rubrique : Transports par eau

Ministère interrogé : Écologie, développement durable, transports et logement

Ministère attributaire : Écologie, développement durable et énergie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 février 2012, page 1203

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)